

## Drag de motoneiges

Samedi, 18 mars au chalet des loisirs

- Cantine extérieure durant la journée
- Souper lasagne et salade César (15\$ adulte, 10\$ enfant), DJ en soirée
- Tirage d'un panier de boissons



Billets pour le souper et le tirage en vente à la municipalité

# À vos agendas

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 3 avril 2023** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

<b>La Fabrique Saint-Félix</b> Michel Gagnon, président	<b>Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h</b> 418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
<b>Bureau de poste</b>	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
<b>FADOQ</b> —Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	418 306-5728 418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)
<b>Bénévoles de Saint-Félix-d’Otis</b> Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
<b>Bibliothèque municipale</b>	418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d’Otis
<b>Comité des loisirs</b> Martin Côté, président	418 718-0605
<b>Chalet des loisirs</b> Inscription au <b>Gym d’entraînement</b>	418 544-1705 ou 418 544-5543 poste 2208
<b>Cercle des fermières</b> Nathalie Simard, présidente	418 544-0056
<b>Sûreté du Québec</b> (plainte ou demande d’assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d’un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain
<i>La date de tombée du prochain numéro de l’Otissien est le vendredi 7 avril à 12 h.</i>	

**L’écocentre de la municipalité est ouvert en semaine seulement.**

**Les utilisateurs doivent appeler au bureau de la municipalité pour emprunter les clés.**

Il est important de respecter la vocation de ce service en déposant les rebus dans les bons conteneurs et en laissant les lieux propres.



## OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ

Plusieurs postes sont disponibles à Saint-Félix-d'Otis pour la saison estivale à venir!

- \* **Mancœuvre** en aménagement, en plantation et en entretien
- \* **Préposé(e) au lave-bateau**
- \* **Animateur(trice) du camp de jour**

Vous êtes intéressé(e) à occuper l'un de ces postes? Faites parvenir votre curriculum vitae à la municipalité par la poste au 455, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0 ou par courriel à [municipalite@st-felix-dotis.qc.ca](mailto:municipalite@st-felix-dotis.qc.ca) dès maintenant.

\* Notez que certains de ces postes font partie d'un programme pour les étudiants à temps plein et visent les 15-30 ans.

## IMPORTANT : Chiens en laisse

Encore une fois, rappelons l'importance de garder nos chiens en laisse lors de promenades dans les lieux publics ou lorsqu'ils sont à l'extérieur sur notre terrain. Il en va de la sécurité de tous (chiens y compris) et d'une marque de civisme et de respect envers nos concitoyens.



## Civisme en motoneige



En cette période où l'utilisation des motoneiges bat son plein, rappelons l'importance de faire preuve de respect et de civisme lors de vos déplacements. **Plusieurs terrains où circulent certains motoneigistes sont privés, il est donc primordial de s'assurer de la permission de passage auprès du propriétaire avant de s'aventurer n'importe où.** Il est également de mise de ralentir à proximité de secteurs résidentiels.

## SKI AU MONT-ÉDOUARD



Le laissez-passer valide pour une personne adulte pour la station de ski le Mont-Édouard doit être réservé à l'avance auprès de la municipalité en communiquant avec madame Monique Claveau au 418 544-5543 poste 2201 ou, en dehors des heures de bureau, à sa résidence au 418 544-8150.

Rappelons également que, grâce au partenariat établi avec la municipalité, **les enfants de 12 ans et moins résidant à Saint-Félix-d'Otis ont accès gratuitement** à la montagne. De l'équipement leur est également proposé gratuitement grâce à la fondation Pierre Lavoie.

## SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

<https://www.moissonslsj.org/>

En partenariat avec Moisson SLSJ, les bénévoles de Saint-Félix font la distribution, une fois par mois, d'un panier de denrées alimentaires pour les familles et personnes dans le besoin. Pour infos : 418 544-6458 ou 418 544-5398.

## FADOQ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS

À noter que l'assemblée générale annuelle de la FADOQ de Saint-Félix-d'Otis aura lieu le **mercredi 12 avril à 13 h** au local de la FADOQ.

Nous vous attendons en grand nombre!

Thérèse Fortin, présidente

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 3 avril 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 290, sentier Saint-Hilaire.

La dérogation mineure demandée vise à abaisser la marge latérale d'un bâtiment principal de 6 mètres à 1,72 mètres et d'abaisser la somme des marges latérales d'un bâtiment principal de 12 mètres à 5,51 mètres.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,  
Ce 7 mars 2023

Hélène Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous,

Depuis le 22 février dernier nous sommes dans la période du Carême qui nous prépare pour le temps Pascal. Pâques sera célébré le 9 avril et comme toujours, nous vous invitons à venir vous joindre à nous le jour des célébrations indiquées ci-dessous.

**Dimanche le 19 mars 2023 :** Célébration de la Parole

**Dimanche le 26 mars 2023 :** Messe dominicale (Intention pour M. Émile Waltzing et Mme Régina Thibeault, de la part de Louise et Pierre)

**Dimanche le 2 avril 2023 :** Célébration de la Parole

**Dimanche le 9 avril 2023 :** Messe de Pâques (Intention pour les parents défunts de la part de Françoise et Alain.)

**Dimanche le 16 avril 2023 :** Célébration de la Parole

Faites-nous parvenir vos intentions de messes pour les personnes décédées qui vous tiennent à cœur.

Vous pouvez faire parvenir vos dons au nom de la **Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis**. Le bureau est ouvert le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30 ou par la poste au 445 rue Principale, Saint-Félix-d'Otis.

Nous administrons toujours nos finances et tous les dons de nos paroissiens sont strictement utilisés pour la survie de notre église qui nous tient tous à cœur.

Alain Houde

# FRIPERIE

Exceptionnellement, la friperie ouvrira le **samedi 18 mars de 11 h à 14 h** au lieu de dimanche 19 mars.

Venez voir nos nouveautés!

Les bénévoles de la friperie de Saint-Félix-d'Otis



## CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Présentée par le comité consultatif en environnement

### Limiter la marche au ralenti, un geste payant!

Par temps froid, 3 minutes sont suffisantes pour réchauffer le moteur, ou branchez votre auto sur un chauffe-moteur pour une performance optimale! Après 60 secondes de marche au ralenti, vaut mieux couper le moteur pour lutter contre les changements climatiques, diminuer l'usure du moteur et économiser de l'essence.



**RAPPEL :** Vous pouvez en tout temps consulter la page [st-felix-dotis.qc.ca/environnement-et-protection-des-cours-deau/](http://st-felix-dotis.qc.ca/environnement-et-protection-des-cours-deau/) pour rejoindre les responsables de chacune des associations de lacs et consulter l'information municipale en lien avec la réglementation environnementale.



**CINÉMA  
EXTÉRIEUR**  
organisé par le comité familles

Vendredi 24 mars 2023  
à la patinoire  
\*\* Remis en cas de froid extrême  
18h30 manipulateur de feu  
19h00 début du film

Chocolat chaud   
Pop corn   
Feu   
Bonbons 

Apporte tes  
doudous, tes chaises  
et ton thermos !



Dimanche 26 mars à 13 h 30

au chalet des loisirs

Carte en vente auprès de  
Jennifer Simard au 581 235-1836

À votre bibliothèque ce mois-ci :

### HORAIRE D'OUVERTURE

TOUS LES MERCREDIS DE 13 H À 16 H ET DE 18 H À 20 H  
LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 10 H À 12 H

**SAMEDI 4 AVRIL DE 10 H À 12 H : JOUJOUTHÈQUE EN FAMILLE ET  
ATELIER PARENT-ENFANT DE PSYCHOMOTRICITÉ**

**MERCREDI 12 AVRIL À 13 H 30 : HEURE DU CONTE**

**LA CARTE DE MEMBRE ET TOUS LES SERVICES SONT GRATUITS,  
BIENVENUE À TOUS!**